



Pôle culture jeunesse

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Ville de Mandeuire

2020 /2021

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES POUR LE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Nous soussignés.....et.....

Demeurant : N°..... Rue
CP.....Ville.....

Autorisons, de par notre autorité parentale, **LES ANIMATEURS DU POLE CULTURE JEUNESSE** à photographier, pour la période du 01 septembre 2020 au 31 juillet 2021, lors des activités au sein des accueils de loisirs, notre enfant mineur dont le nom est :

.....
Et demeurant à.....
Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, en application notamment de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, **nous autorisons les services de la Ville de MANDEURE pour sa communication à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**

Je garantis en mon nom et celui de mon enfant que les photographies pourront être exploitées et utilisées à titre gracieux et à l'exclusion de toute utilisation à des fins commerciales, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Mand'Info et Mandu 'lien, ainsi que les différents supports d'information de la Ville de Mandeuire
- Blog et site internet de la ville de Mandeuire
- Presse locale (Est Républicain, ...)
- Bulletins régionaux (Puissance 29, vue du Doubs, ...)
- Ecran TV (mairie et médiathèque : montage vidéo)
- Plaquettes informatives ou expositions communales

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies, disponible sur simple demande.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pouvons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom et/ou celle de mon enfant mineur.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à Mandeuire, pour l'année scolaire 2020-2021 en un seul exemplaire et de bonne foi.

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant (ou REFUS)
Mention manuscrite « lu et approuvé » et « bon pour accord » ou « REFUS »